

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 22 juillet 2011, une note d'information relative à l'augmentation de capital de la Banque Centrale Populaire. La souscription est réservée à des institutionnels sélectionnés.

L'augmentation de capital porte sur un total de 7 813 030 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 402 Dh par action ;
- Prime d'émission : 392 Dh par action ;
- Montant de l'opération : 3 140 838 060 Dh ;
- Période de souscription : du 12 au 15 août inclus.

Cette opération sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Centrale Populaire prévue le 11 août 2011.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la BCP, au 101, Bd Zerktouni - Casablanca. Tél : (0522) 20 25 33 ;
- Elle est disponible sur son site Internet (www.gbp.ma);
- Disponible sur demande dans un délai de maximum de 48 heures auprès des points de collecte du réseau de placement constitué par les Banques Populaires Régionales ;
- Disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet www.casablanca-bourse.com.

Contact CDVM:

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/023/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières